



VILLE DE TOURCOING
CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU SAMEDI 18 AVRIL 2015

Le 18 avril 2015, à neuf heures, le Conseil Municipal de TOURCOING s'est réuni publiquement Salle du Conseil Municipal.

La séance est ouverte par M. Gérald DARMANIN, .

DESIGNE M. Maxime MORICE, Secrétaire de séance

PRESENTS :

Monsieur Gérald DARMANIN, Monsieur Didier DROART, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Eric DENOEUD, Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Sarra MADANI BENHENNI, Monsieur François-Xavier DEFFRENNES, Madame Fabienne DEBAILLEUL CHANTELOUP, Monsieur Olivier CANDELIER, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Madame Emilie SPRIET, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Bérengère DURET THURET, Madame Marie-Hélène LIARD SIX, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Dominique VANDAELE, Monsieur Maxime MORICE, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Eglantine BUYSSECHAERT DEBOOSERE, Madame Aurélie DABROWSKI, Madame Anita DELAPOTERIE CHANAUD, Madame Audrey MINEL, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Madame Rachel PETIT SUDRY, Madame Marjane HAUTEKEETE ROUSMANS, Monsieur Bruno DUHAMEL, Madame Cindy HOUSSA URBANSKY, Monsieur Michel-François DELANNOY, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Vincent LANNOO, Madame Coralie VANDENDORPE, Monsieur Frédéric VAN CALSTER, Madame Dominique DE CLERCQ-DANEL, Monsieur Bernard DESPIERRE, Madame Christelle FAUCONNET, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Catherine BACON LEMAY, Monsieur Jean-François BLOC, Monsieur Tony DUTHOY, Madame Chantal POLLET

EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Madame Sarra MADANI BENHENNI, Madame Noémie DEBOOSERE par Madame Eglantine BUYSSECHAERT DEBOOSERE, Monsieur Bilal HAJJAJ par Monsieur Dominique VANDAELE, Monsieur Gautier MIGNOT par Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Madame Sylvie BOUDRY-LHERMITE par Madame Christelle FAUCONNET

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Monsieur Gérald DARMANIN présente au Conseil Municipal les nouveaux Directeurs et Chefs de Service arrivés à TOURCOING :

- Monsieur Benjamin HUS : Directeur des Finances
- Monsieur Cyril DELHAYE : Directeur de la Sécurité Publique et de la Police Municipale
- Monsieur Romain BAYART : Chef du Service Politique de l'Habitat et Stratégie du Peuplement
- Madame Nathalie ROTGER : Chef du Service Rayonnement de la Ville

Madame Emilie SPRIET a donné procuration à Monsieur Pierre DESSAUVAGES en quittant la séance à 13h30.

Monsieur Bernard DESPIERRE a donné procuration à Monsieur Michel-François DELANNOY en quittant la séance à 12h50.

Monsieur Frédéric VAN CALSTER a donné procuration à Monsieur Vincent LANNOO en quittant la séance à 13h30.

Monsieur Maxime MORICE a donné procuration à Monsieur Maxime CABAYE en quittant la séance à 13h35.

Madame Zina DAHMANI a donné procuration à Madame Catherine BACON en quittant la séance à 13h35.

La séance a été suspendue de 9h25 à 9h32 pour problème technique lors de la présentation de la délibération n°3.

La séance a été suspendue de 12h36 à 12h41 à la demande de Monsieur Michel-François DELANNOY.

Vote global :

Délibérations n° 1,2,10,11,12,18,19,20,21,22,23,24.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2015
(rapport de Monsieur DARMANIN Gérald)

COMPTE-RENDU ADOPTE A L'UNANIMITE

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS L2122-22
Conventions-Justice-Divers
(rapport de Monsieur DARMANIN Gérald)

En application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a pris acte des décisions de Monsieur le Maire.

LE CONSEIL PREND ACTE

3. PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT PRIORITES.

(rapport de Madame FOURNIE T'JOEN Martine)

Outre les actions déjà adoptées par le conseil municipal et engagées en faveur de l'amélioration de la circulation et du stationnement dans le cœur de ville, les priorités du plan d'actions commerce se déclinent autour de huit axes :

-Axe 1 : **Valorisation** afin de sensibiliser et accompagner les commerçants et artisans dans la démarche de qualité du commerce, le coaching pour la mise en valeur des vitrines, la participation à l'édition 2015 du concours du commerce design organisé par la CCI Grand Lille et la Métropole Européenne de Lille, l'amélioration de l'accueil de clients venant de pays étrangers.

-Axe 2 : **Harmonisation** en proposant aux acteurs du commerce des repères pour qualifier leur vitrine marchande par l'instauration d'une charte des devantures commerciales et des enseignes, ainsi que pour les occupations du domaine public (terrasses, chevalets,...), en lien avec le règlement local de publicité métropolitain

- Axe 3 : **Accompagnement financier** de la Ville par l'aide à l'immobilier commercial, les aides directes pour la rénovation des devantures et enseignes et pour la modernisation des points de vente y compris les équipements professionnels, le renouvellement du dispositif FISAC, la Ville intervenant à hauteur de 20%, les aides pour la qualité des terrasses du centre-ville.

-Axe 4 : **Gouvernance** par la simplification et cohérence des actions de promotion et d'animation des espaces marchands, portées actuellement par plusieurs structures associatives, par la création d'une instance unique représentative de tous les acteurs du commerce et de l'artisanat à l'échelle du territoire communal et par la coopération dans le renforcement des échanges entre les acteurs économiques locaux et les professionnels ou prescripteurs contribuant au développement de l'activité commerciale, mise en place d'un comité d'experts

- Axe 5 : **Implication** pour sensibiliser commerçants, artisans et clients à être acteurs de la relance du commerce tourquennois par la promotion du « Consommer Tourcoing », et l'adhésion des commerçants aux « Chèques Cadeaux ».

-Axe 6 : **Innovation** par la sensibilisation des commerçants, à l'e-formation pour acquérir une réelle visibilité sur le web et le mobile, et l'accompagnement dans la création d'un e-commerce local.

-Axe 7 : **Animation** par la décoration des vitrines des cellules vacantes, et l'implantation de magasins éphémères en prospectant auprès d'enseignes ou de créateurs ou artisans d'art et étudier la création de rues à thèmes.

-Axe 8 : **Prospection** afin d'attirer et convaincre de futurs investisseurs dans l'économie marchande de Tourcoing et proposer rapidement des solutions immobilières aux futurs commerçants, lancer une enquête auprès des chaland, sur leurs attentes à propos de leur commerce de proximité, en partenariat avec des établissements scolaires ou universitaires, réaliser un livret « pourquoi et comment s'implanter à Tourcoing ? ».

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour

Groupe « Pour Tourcoing » : Contre

Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour

Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

AMENDEMENT A LA DELIBERATION N°4

AMENDEMENT PROPOSE PAR MONSIEUR MICHEL-FRANCOIS DELANNOY AU
NOM DU GROUPE « POUR TOURCOING »
PRESENTE PAR MONSIEUR GERALD DARMANIN AU NOM DU GROUPE « VIVE
TOURCOING AVEC GERALD DARMANIN »

Le Conseil Municipal valide la délibération amendée comme suit :

« Il est proposé de compléter la liste des métiers bénéficiaires de la majoration à 600 € par mois, de l'aide au loyer, pour le secteur de l'ameublement-décoration. »

AMENDEMENT ADOPTE A L'UNANIMITE

4. AIDE À L'IMMOBILIER COMMERCIAL CENTRE-VILLE

(rapport de Madame FOURNIE T'JOEN Martine)

Les bénéficiaires seraient les créations ou les reprises de commerce, dont l'activité serait complémentaire à celles existantes. Seraient exclus les secteurs suivants : services bancaires, assurances, agences immobilières, restauration rapide, solderie, téléphonie, clubs de remise en forme.

Les créations ou les reprises de commerce doivent se situer dans le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité en centre-ville adopté par délibération en date du 12 décembre 2013 :

Grand Place, rue de Lille n°2 au n°42 et n°1 au n°27, rue Saint Jacques, rue du Général Leclerc, rue du Haze n°1 au n°23 et n°2 au n°18, Place Victor Hassebroucq, rue de Tournai n°1 au n°77, Place de la Résistance, Place de la République, rue Nationale n°2 au n°22 et n°1 au n°53, Promenade de la Fraternité, Centre De Gaulle, Place Charles Roussel, rue de la Cloche n°1 au n°31 et n°2 au n°38

L'assiette retenue sera définie en fonction des conditions du marché de l'immobilier commercial. Le prix de base de référence pour le périmètre sera calculé par France Domaine ou par un expert indépendant.

Une enveloppe de 40.000€ a été inscrite en section de fonctionnement du budget primitif 2015, afin d'accompagner la création ou la reprise de 6 à 7 activités.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Contre
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

5. PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR QUADRILATÈRE DES PISCINES -
CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

Lancement de la procédure de passation de concession d'aménagement
(rapport de Monsieur DEFFRENNES François-Xavier)

Le futur ensemble répond à plusieurs enjeux urbains :

- La contribution à la redynamisation du centre-ville par une densification en logements
- Le renforcement de l'attractivité du centre-ville
- La création d'un projet urbain emblématique et innovant
- La requalification des espaces publics

Il est décidé la mise en place d'une concession d'aménagement pour réaliser le programme dont le périmètre, l'objet et la durée ont été définis, d'engager une procédure de dialogue compétitif conformément à l'article 67 du Code des Marchés Publics, afin de désigner le futur concessionnaire, de désigner en application du décret n°2009-889 du 22 juillet 2009, le Maire ou son représentant comme la personne habilitée à mener les discussions dans le cadre de la procédure de concession d'aménagement, et d'autoriser tout acte nécessaire à ladite procédure.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Abstention
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

AMENDEMENT A LA DELIBERATION N°6

AMENDEMENT PROPOSE PAR MONSIEUR MICHEL-FRANCOIS DELANNOY AU
NOM DU GROUPE « POUR TOURCOING »
PRESENTE PAR MONSIEUR GERALD DARMANIN AU NOM DU GROUPE
« VIVE TOURCOING AVEC GERALD DARMANIN »

Le Groupe « Pour Tourcoing » valide cette délibération amendée comme suit :

*« De valider le principe d'une opération d'aménagement sur le Quadrilatère des
Piscines »*

En remplacement du rapport initial :

*« De valider le principe de l'opération d'aménagement sur le Quadrilatère des
Piscines »*

AMENDEMENT ADOPTE A L'UNANIMITE

**6. PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR QUADRILATÈRE DES PISCINES
CONCERTATION PRÉALABLE**

Lancement de la concertation préalable
(rapport de Monsieur DEFFRENNES François-Xavier)

Le projet envisagé propose la programmation suivante : un centre administratif, des logements mixtes, un groupe scolaire, une structure multi accueil petite enfance, un équipement polyvalent, des locaux d'activités et de bureaux, des commerces, un jardin public, des espaces paysagers et du stationnement.

Le Conseil municipal décide du principe d'une opération d'aménagement sur le quadrilatère des piscines et des modalités de la concertation à mener dans le cadre de ce projet.

Elle se déroulera du 27 avril au 27 mai 2015, comme suit :

- Un dossier d'information présentant les enjeux et objectifs de l'opération sera mis à la disposition du public pendant un mois. Chacun pourra le consulter en Mairie de Tourcoing, à la Direction de l'Urbanisme. Il sera accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations du public. Ce dossier sera également téléchargeable sur le site Internet de la Ville de Tourcoing .
- Le public sera informé de la tenue de la concertation par la publication d'au moins une annonce dans la presse locale. L'annonce de l'ouverture de la concertation sera également faite sur le site internet de la Ville de Tourcoing et dans le bulletin d'information municipale #TourcoingInfo. Des affiches annonçant la tenue de la concertation seront visibles sur le site et à ses abords ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Tourcoing.
- Une réunion publique spécifique aura lieu le 19 mai 2015.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

**7. PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR QUADRILATÈRE DES PISCINES -
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT**

Création d'une Commission d'Aménagement et désignation des membres.
(rapport de Monsieur DARMANIN Gérald)

Ont été désignés :

6 membres titulaires :

M. François-Xavier DEFFRENNES,
M. Jean-Marie VUYLSTEKER,
M. Eric DENOEUDE,
M. Peter MAENHOUT,
Mme Fabienne CHANTELOUP
M. Vincent LANNON,

6 membres suppléants :

M. Olivier CANDELIER,
Mme Doriane BECUE,
M. Salim ACHIBA,
M. Didier DROART,
M. Olivier DESCHUYTTER,
Mme Dominique DE CLERCQ DANIEL

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8. CONSTRUCTION D'UN CENTRE ADMINISTRATIF

Evaluation préalable à la détermination du statut juridique de la maîtrise d'ouvrage.
(rapport de Monsieur DEFFRENNES François-Xavier)

Ce bâtiment s'implantera dans le secteur du quadrilatère des piscines, à l'angle des rues du Haze et Desurmont.

Ce centre administratif regroupera les services aujourd'hui situés dans l'Hôtel de Ville mais également dans les bâtiments communaux situés :

- 27 rue Desurmont,
- 5, 7 et 9 rue de l'Industrie,
- 16 rue Paul Doumer,
- 52 rue du Calvaire,
- 50/52 rue des Ursulines,
- Avenue Millet (Centre Isabelle Villez),
- Chambre de Commerce.

Les services du CCAS, hors services techniques, intégreront également le centre administratif avec une entrée préservant l'identité propre du C.C.A.S.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour

Groupe « Pour Tourcoing » : Pour

A l'exception de Monsieur Vincent LANNOO, absent au moment du vote et de Monsieur Bernard DESPIERRE qui s'abstient

Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour

Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

9. DEMANDE DE MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME
(rapport de Monsieur VUYLSTEKER Jean-Marie)

La Ville, en lien avec la Métropole Européenne de Lille, en cohérence avec les échanges engagés sur le Schéma de Cohérence Territoriale, (S.CO.T.) propose des modifications du PLU.

Le Conseil Municipal valide la mise en œuvre de procédures de modifications du PLU :

- le toilettage des emplacements réservés
- l'anticipation du recyclage des sites industriels mutables
- la garantie et la préservation de la qualité paysagère du secteur de l'Avenue de la Marne
- la permission de mise en œuvre opérationnelle du projet du Quadrilatère des piscines.

Interruption de la séance de 12h36 à 12h41 à la demande de Monsieur DELANNOY au nom du Groupe « Pour Tourcoing »

Le Groupe « Pour Tourcoing » décide de voter contre cette délibération, à l'exception de la transformation de la zone UG en zone UB du site Lepoutre, situé à la Bourgogne

-

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Contre
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

10. PROGRAMME MÉTROPOLITAIN DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS
AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA
VILLE AU TRAITÉ DE CONCESSION
(rapport de Monsieur VUYLSTEKER Jean-Marie)

Signature de l'avenant n°1 à la convention de subvention entre Lille Métropole Communauté Urbaine, la Ville de TOURCOING, Lille Métropole SPLA pour le versement par la Ville de Tourcoing d'une subvention, dans le respect de l'échéancier tel qu'annexé à la délibération et inscription des crédits à l'enveloppe 25259 selon l'échéancier.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

11. OPAH RU INTERCOMMUNALE
CROIX, ROUBAIX, WATTRELOS, TOURCOING
AVENANT À LA CONVENTION FINANCIÈRE PARTENARIALE
(rapport de Monsieur VUYLSTEKER Jean-Marie)

Compte-tenu de la décision de la Région, lors de la commission permanente du 13 octobre 2014 à prolonger son intervention arrivée à échéance fin 2014, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les opérations dans lesquelles elle était engagée précédemment, le Conseil Municipal décide de valider la poursuite du partenariat avec la Région sur l'OPAH en cours en modifiant la convention d'opération initiale par avenant.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

12. BÂTIMENTS COMMUNAUX, TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉPARATION ET DE
MISE EN CONFORMITÉ
Passation de marchés à bons de commande
(rapport de Monsieur VUYLSTEKER Jean-Marie)

L'appel d'offres est divisé par lots recouvrant 16 corps d'état. En raison de l'importance du patrimoine communal, et afin de favoriser l'accès des Petites et Moyennes Entreprises à la commande publique, dans certains cas, il est prévu deux lots par corps d'état, répartis de la façon suivante :

- Lots A : Ecoles et Equipements sportifs.
- Lots B : Divers bâtiments constituant le reste du patrimoine.

La consultation est divisée en 26 lots selon les montants suivants :
Montant minimum annuel : 1 360 000 € HT répartis selon le tableau ci-dessous,
Montant maximum annuel : aucun.

Les marchés sont conclus à compter de la date de notification (date prévisionnelle le 01 janvier 2016) et jusqu'au 31 décembre 2016. Ils seront reconductibles 3 fois, à chaque fois pour une année civile, par reconduction expresse, sur l'initiative de la personne publique, conformément à l'article 16 du Code des Marchés Publics. En conséquence, les marchés ne pourront dépasser le 31 décembre 2019.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

13. CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TOURCOING ET ERDF
Mise à disposition par ERDF de données numériques géo-référencées.
(rapport de Madame MARIAGE DESREUX Isabelle)

Monsieur Frédéric LEFEBVRE, salarié de la société ERDF quitte la salle du Conseil Municipal avant le vote et rejoint l'Assemblée après le vote.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Pour
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : ne participe pas au vote

DELIBERATION ADOPTEE

14. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE, D'ACHEMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ ET SERVICES ASSOCIÉS PASSÉE SUR LE FONDEMENT D'ACCORD-CADRES À CONCLURE PAR L'UGAP
(rapport de Madame MARIAGE DESREUX Isabelle)

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Pour
A l'exception de Madame Dominique DE CLERCQ qui vote contre
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

15. TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2015-2016
(rapport de Madame MARIAGE DESREUX Isabelle)

Le Conseil Municipal valide les dispositions suivantes :

- Reconduction sans augmentation des tarifs scolaires pour l'année scolaire 2015-2016
- Différentiation du tarif pour les enfants confiés par le Département dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance :
- Augmentation de la pénalité en cas de non réservation
- Facturation dès le 1^{er} repas réservé non consommé au tarif en vigueur en fonction du barème
- Application d'une tarification dissuasive pour les enfants non-inscrits au service de restauration scolaire
- Simplification des procédures de réservation et de paiement des repas

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

16. COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE L'ANIMAL EN VILLE
(rapport de Monsieur DENOEUDE Eric)

Ont été désignés :

Les membres du Conseil Municipal :

M. Eric DENOEUDE
Mme Aurélie DABROWSKI
Mme Isabelle MARIAGE
M. Jean-Baptiste GLORIEUX
Mme Doriane BECUE
Mme Coralie VANDENDORPE
Mme Chantal POLLET

Des représentants des associations suivantes :

Ligue Protectrice des Animaux
Société Protectrice des Animaux
Groupe Ornithologique du Nord
Ecole des chats de Roubaix-Tourcoing

Des personnes qualifiées suivantes :

1 représentant de la profession vétérinaire
1 éducateur canin

et toute personne qualifiée que la commission souhaitera inviter en fonction de la nature de ses travaux

La commission extra-municipale sera présidée par un des représentants du Conseil Municipal, désigné par le Maire

Les services municipaux concernés participeront en tant que de besoin aux travaux de cette commission.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

17. AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS N° 5
(rapport de Madame BRANQUART Anne-Sophie)

Le Budget Primitif 2015 adopté par délibération du 14 février 2015 nécessite la rectification de l'affectation des aides financières suivantes :

Découverte du Monde : - 500 €

Ral des Francs : - 200 €

Provision Arts Visuels et Arts Plastiques : + 700 €

Ligue des Droits de l'Homme : - 250 €

Provision pour associations : + 250 €

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Contre
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Contre

DELIBERATION ADOPTEE

18. FPH
(rapport de Monsieur ACHIBA Salim)

Le territoire de TOURCOING dispose à ce jour de 7 Fonds de Participation des Habitants :

- Belencontre/Phalempins
- Bourgogne
- Epidème
- Francs/Flocon/Blanche Porte
- Marlière
- Orions/Pont Rompu
- Virolois / Croix-Rouge

Le Conseil Municipal confirme le fonctionnement des différents FPH au sein de la Ville et le versement d'une subvention de 1 800 € prélevée sur la provision FPH.

Il prévoit également le versement d'une subvention de 1 800 € au Centre Social des 3 quartiers, au Centre social Belencontre / Phalempins ainsi qu'à la MJC La Fabrique, ainsi qu'une subvention de 1700,00 € à l'APPMA pour le FPH de l'Union, prélevées sur la provision fonds d'initiative et participation des habitants, pour les trois secteurs FPH hors territoire prioritaire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

19. ORGANISATION CONJOINTE PAR LES CCAS ET LES VILLES DE ROUBAIX ET DE TOURCOING DU BAL AU FRESNOY, SAMEDI 2 MAI 2015
(rapport de Madame BECUE MEURIN Doriane)

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

20. CONVENTION PVE
(rapport de Madame LHERBIER MALBRANQUE Brigitte)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention-type transmise par la Préfecture, en lieu et place de celle autorisée par délibération du 22 novembre 2014, qui était validée par l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

21. PROTECTION FONCTIONNELLE
(rapport de Monsieur DESBONNET Christophe)

Décision du Conseil Municipal sur la demande de protection fonctionnelle présentée par des agents municipaux.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

22. CHAMBRE FUNÉRAIRE
(rapport de Monsieur DESBONNET Christophe)

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande d'autorisation de création d'une chambre funéraire à TOURCOING
1, rue du Brun Pain.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

23. MUTUALISATION DE L'AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER DU C.C.A.S. AVEC LA VILLE DE TOURCOING
(rapport de Monsieur DESBONNET Christophe)

Signature de la convention de mutualisation entre la Ville de TOURCOING et le Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

24. FIXATION DU CADRE RELATIF AU TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)
(rapport de Monsieur DROART Didier)

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

25. CRÉATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL RESPONSABLE DU SERVICE RAYONNEMENT DE LA VILLE
(rapport de Monsieur DROART Didier)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un Responsable du Service Rayonnement de la Ville, pour une durée de 3 ans, par un agent non-titulaire correspondant au grade d'attaché.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
Groupe « Pour Tourcoing » : Contre
Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Contre
Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

26. CONVENTION CADRE 2015 VILLE DE TOURCOING-PICTANOVO

(rapport de Monsieur MAENHOUT Peter)

Convention de partenariat 2015 entre la Ville de TOURCOING et PICTANOVO, ainsi que l'avenant n°1 de la convention de partenariat 2015 entre la Ville de TOURCOING et PICTANOVO.

Monsieur Michel-François DELANNOY, Président de PICTANOVO, quitte la salle du Conseil Municipal avant le vote et rejoint l'Assemblée après le vote.

Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » : Pour
A l'exception de Monsieur Michel-François DELANNOY qui ne prend pas part au vote

Groupe « Pour Tourcoing » : Pour

Groupe « Tourcoing Bleu Marine » : Pour

Monsieur Frédéric LEFEBVRE : Pour

DELIBERATION ADOPTEE

27. RESTAURATION DU RETABLE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE LA MARLIÈRE
DEMANDES DE SUBVENTIONS

(rapport de Monsieur MAENHOUT Peter)

Les travaux consistent en la restauration du retable, des lambris, de l'autel et du tabernacle y compris la voute. Ils sont prévus sur les années 2015 et 2016.

Ces travaux répondent aux critères de soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas de Calais.

Le Conseil Municipal approuve:

- le plan de financement prévisionnel (janvier 2015) pour l'opération 2015, pour un montant estimé à 133 239 € HT, détaillé comme suit :
 1. Réserve Parlementaire : 66 620 € HT
 2. DRAC en concertation avec le Conseil Général du Nord : 39 971 € HT
 3. Ville de TOURCOING : 26 648 € HT
- la sollicitation auprès du Ministère de l'Intérieur une subvention d'intérêt local se rapportant à la réserve parlementaire du Député de la 10^{ème} circonscription du Nord.
- la sollicitation de l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas de Calais.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

AMENDEMENT AU VOEU :

« LA GARE DE TOURCOING EST LA GARE DE L'UNION »

(rapport de Monsieur DELANNOY Michel-François)

AMENDEMENT PROPOSE ET PRESENTE PAR MONSIEUR GERALD DARMANIN AU NOM DU GROUPE « VIVE TOURCOING AVEC GERALD DARMANIN

Le vœu est amendé avec la suppression des quatre premiers paragraphes du projet de vœu proposé par Monsieur Michel-François DELANNOY au nom du Groupe « Pour Tourcoing ».

Le Conseil Municipal valide l'amendement rédigé comme suit :

« Le Conseil municipal souhaite dans le cadre du projet REGL que la gare de Tourcoing soit celle de notre ville avec sa dimension transfrontalière ouverte, soit clairement considérée comme la gare du quartier de l'Union ».

AMENDEMENT ADOPTE A L'UNANIMITE

28. **VOEU PRESENTE AU NOM DU GROUPE « POUR TOURCOING »**
(rapport de Monsieur DELANNOY Michel-François)

LA GARE DE TOURCOING EST LA GARE DE L'UNION

VOEU ADOPTE A L'UNANIMITE

29. **VOEU PRESENTE AU NOM DU GROUPE
« VIVE TOURCOING AVEC GERALD DARMANIN »**
(rapport de Monsieur CANDELIER Olivier)

DRAPEAU DANS LES ÉCOLES

Dans toutes les écoles, publiques et privées, le drapeau bleu, blanc, rouge, ainsi que la devise nationale « Liberté, Egalité, Fraternité » seront apposés.

VOEU ADOPTE A L'UNANIMITE

30. **QUESTION D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE "POUR TOURCOING"**
(rapport de Monsieur DELANNOY Michel-François)

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Le Maire répond à la question d'actualité proposée par Monsieur Michel-François DELANNOY au nom du Groupe « Pour Tourcoing » et présentée par Madame Catherine BACON, relative aux rythmes scolaires.

31. QUESTION D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE "POUR TOURCOING"
(rapport de Monsieur DELANNOY Michel-François)

COMMUNICATION

A la demande de Monsieur Michel-François DELANNOY, cette question d'actualité n'est pas abordée lors de la séance.

32. QUESTION D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE "POUR TOURCOING"
(rapport de Monsieur DELANNOY Michel-François)

INSTITUT DU MONDE ARABE

Monsieur Le Maire répond à la question d'actualité proposée par Monsieur Michel-François DELANNOY au nom du Groupe « Pour Tourcoing » et présentée par Madame Christelle FAUCONNET, relative à l'Institut du Monde Arabe.

33. QUESTION D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE "VIVE TOURCOING AVEC GÉRALD DARMANIN"
(rapport de Monsieur DESCHUYTTER Olivier)

MARCHÉS

Monsieur Eric DENOEUDE répond à la question d'actualité présentée par Monsieur Olivier DESCHUYTTER au nom du Groupe « Vive Tourcoing avec Gérald DARMANIN » relative aux marchés.

La séance est levée à 14h25.

Fait à TOURCOING, le mercredi 22 avril 2015.



Le Député Maire
Gérald DARMANIN